

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 2 avril 2013**

Objet : Hébergement du Syndicat Mixte DORSAL

L'an deux mille treize, le deux avril à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt deux mars, se réunit en session ordinaire, salle des Commissions n°2, au Conseil général de la Haute-Vienne à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 09 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Pierre LEFORT	Conseiller Général du Conseil Général Haute Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mme Patricia BROUSSOLLE	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Olivier DUCOURTIEUX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Bernard EBENSTEIN (suppléant de Mr Boulesteix)	Maire Adjoint de la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury

Sont excusés :

Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant)	Conseiller Régional du Limousin
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Bernard JAUVION (et son suppléant)	Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

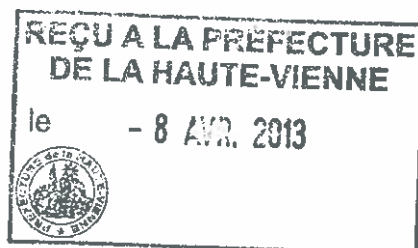
Comme évoqué lors de la présentation du budget 2013 le 1^{er} février dernier, DORSAL doit déménager au plus tard le 31 août 2013 dans la mesure où le bail des locaux que le syndicat occupe actuellement arrive à échéance et qu'il ne sera pas renouvelé. En effet, les bureaux de Limousin Expansion seront tous transférés dans les anciens locaux de la Chambre Régionale des Comptes.

En février, nous avons évoqué la possibilité d'être hébergés dans des locaux gérés par l'Agglomération de Limoges, rue Gémini sur le Parc d'Esther Technopole.

Une proposition de bail dérogatoire a été faite au syndicat moyennant un loyer annuel de 9 042 € TTC hors nettoyage des locaux privatifs.

Depuis peu, le syndicat Mixte DORSAL a reçu une autre proposition en provenance du Conseil Régional. Une mise à disposition gracieuse de 3 bureaux d'une superficie totale de 65 m² au 19 boulevard de la Corderie. Seules les charges inhérentes (électricité, chauffage, ménage) seraient payées par le syndicat.

Après en avoir délibéré, les membres de DORSAL décident, à l'unanimité, d'autoriser le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour un déménagement du syndicat Mixte DORSAL au 19, boulevard de la Corderie à compter du 1^{er} juillet 2013 et à signer tout acte se rapportant à cette décision. La modification des statuts actant le changement de siège social sera présentée lors d'un prochain comité syndical à défaut d'un quorum suffisant pour délibérer ce mardi 2 avril.



Fait à Limoges, le 2 avril 2013

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE